

2013/5820 - Lyon-Rio 2016 - Soutien individuel aux athlètes de haut niveau - Approbation de conventions de parrainage de sportifs de haut niveau (Direction des Sports) (BMO du 16/09/2013, p. 1977)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Comme l'Opposition a beaucoup parlé d'urbain ce soir, moi je voulais parler un peu d'humain. Sur ce dossier de Lyon-Rio 2016, il y a le soutien de Mélina Robert-Michon et de Corinne Maîtrejean, des sportives que l'on soutient depuis des années et qui ont obtenu l'une et l'autre des médailles de vice championnes du monde, l'une dans le lancer du disque et l'autre en fleuret féminin.

Je voulais simplement, Monsieur le Maire, rappeler à nos collègues que ces soutiens financiers qui vont vers les sportifs nous amènent des médailles et font honneur à notre ville.

Avis favorable de la Commission.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)